

## **Pourquoi adhérer à deux amicales ?**

AGEA SENIOR représente toutes les amicales d'agents généraux d'assurances retraités.

Ainsi la proximité envers les agents retraités se réalise :

**-par réseau : l'Amicale de Compagnie**, réservée aux anciens agents généraux d'une même société d'assurances, elle permet à nos adhérents de retrouver leurs anciens collègues connus au cours de leur activité professionnelle.

**-par territoire : l'Amicale de Région**, ouverte à ceux qui ont exercé la profession d'AGA dans une même région, quelque soit leur mandante.

L'affiliation à deux amicales permet de bénéficier d'offres multiples de soutien, service, rencontre, journée touristique et voyage...et les partenaires en vous demandant de privilégier ceux que agéa sénior a sélectionné pour leur qualité, leur savoir-faire, et leurs avantages non négligeables.

Elle renforce **agéa sénior** qui en a besoin pour être présent dans les différents organismes nationaux de retraite, de prévoyance santé, et des professions libérales.

Aujourd'hui, l'adhésion se réalise conjointement par un Bulletin Unique d'Adhésion dit BUA, et les cotisations sont groupées (80 € en 2023). Votre adhésion à ces deux structures maintient votre total soutien aux actions menées par l'une et l'autre des associations.

**Vous conforterez la représentativité d'agéa sénior, notamment dans les instances de gouvernance de PRAGA et CAVAMAC.**

**L'Amicale de compagnie a besoin d'AGEA SENIOR et vice versa**, cela vous permet d'être toujours informés, représentés, et soutenus.

Les Amicales accueillent les Agents en fin d'activité, maintiennent et développent les liens confraternels. Lient des relations entre les amicales horizontales et verticale.

Elles sont une chaîne de solidarité entre les (dernières) générations.

Retraités mais...actifs, La Région du Languedoc, se doit d'être innovante.

**André COMBIER**